RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SASU A.D.K PRESTIGE
En formation au capital fixe de 100 Euros
[redacted]
RCS en cours

Le 01/04/2025 **à 14 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :**

- Monsieur KASSAMA A[redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

Représentant la totalité des actions afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur KASSAMA Adel, président de cette assemblée est :

Nomination de la présidence

RESOLUTION N°1 :

Nomination aux fonctions de président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- Monsieur KASSAMA A[redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

La rémunération de la présidence sera déterminée ultérieurement.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.
De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à LIVRY-GARGAN le 01/04/2025

Signatures des actionnaires :

- Monsieur KASSAMA Adel [redacted]